



Accusés d'être des parents dangereux !!!

Par **latulipe76**, le **02/02/2011** à **01:24**

Bonjour,

Suite à l'hospitalisation de notre fille pour phobie scolaire, les services sociaux et l'équipe médicale nous ont informé qu'ils envisageaient une demande d'Investigation et d'Orientation Educative ainsi qu'un internat thérapeutique.

De notre côté, n'étant pas satisfaits du suivi hospitalier, nous leur avons dit que nous envisageons une psychothérapie chez une thérapeute privée, avec un suivi de cours à domicile jusqu'à ce qu'elle puisse retourner au collège (classe de 5^e).

Il nous a été répondu que nous mettrions notre fille en danger et qu'ils se devaient de faire cette demande d'Investigation auprès du procureur de la république.

Pourriez vous nous aider afin de savoir quel recours éventuel nous avons afin que notre fille ne soit pas retirée de son foyer, où d'ailleurs vit sa soeur de 11 ans qui ne présente pas de symptôme particulier de mal être.

Je dois vous préciser que la phobie de ma fille est apparue suite à 3 décès successifs dans la famille proche (arrière grand-mère, grand-mère et tante) en 2009, et qu'en 2010 elle avait déjà été hospitalisée pour syndrome dépressif.

Elle était suivie à la Maison de l'Adolescent depuis sa sortie de l'hôpital en Juin 2010 par une psychologue, laquelle j'ai informée des absences scolaires répétées de ma fille depuis fin novembre 2010, mais c'est nous qui avons pris la décision début Janvier 2011 de la refaire hospitaliser, surtout parce que nous ne pouvions plus justifier réellement ses absences scolaires et que l'établissement nous menaçait d'un signalement.

Nous ne savons plus vers qui nous tourner, merci de votre aide

cordialement.